

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Décret n°2006-1147 du 14 septembre 2006 et arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments à usage autre que d'habitation (par exemple : tertiaire, bureaux, commerces,...) proposés à la vente en France Métropolitaine pour lesquels les quantités d'énergie sont évaluées sur la base de consommations réelles (consommations estimées au moyen de factures d'énergie, de décomptes de charges ou de relevés de comptages) – tertiaire 6.3).

N° de dossier : VENISSIEUX-31012012 Date de validité : 31/01/2022 Date de création : 01/02/2012 Type de bâtiment : Usine Année de construction : > 2000 Surface utile (m²) : 480	Date de visite : 31/01/2012 Nom du diagnostiqueur : HEGO Signature :
---	--

Désignation du bien :	
Adresse : 14 RUE ANDRE SENTUC Code postal : 69200 Ville : VENISSIEUX	
Etage : Néant	Bâtiment : Industriel Numéro de lot(s) : NC
Catégorie : Récent	Type : 6 pièces Nbre de niveau : 2 Nbre de niveau de sous-sol : 0
Désignation du propriétaire :	
SCNGC Adresse : 32 RUE GARIBALDI 69006 LYON	
Désignation du gestionnaire ou syndic :	
Néant	
Personne présente lors de la visite : Le locataire.	

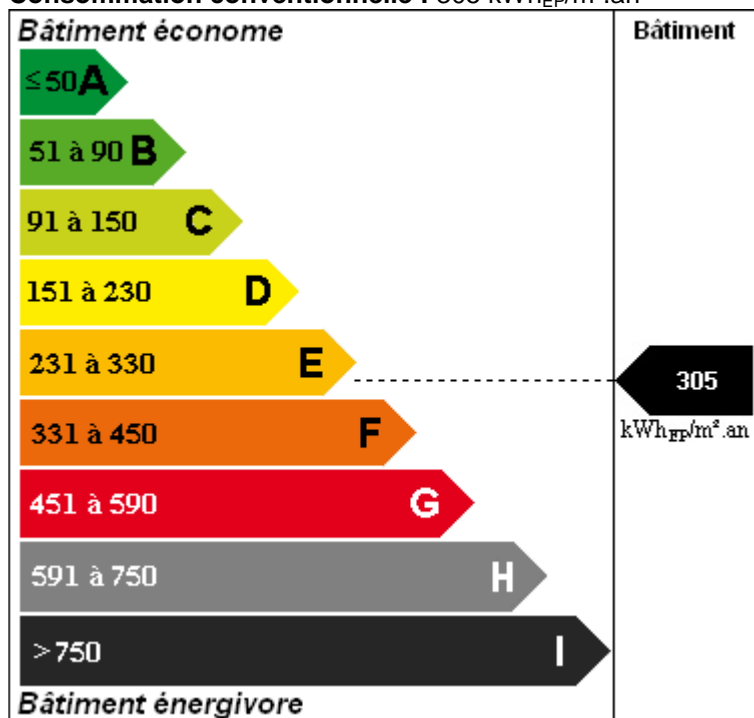
Consommations annuelles par énergie :

Obtenues au moyen des factures d'énergie du logement des années 2009-2010-2011, prix des énergies indexés au 15 août 2010.

	Moyenne annuelle des relevés ou factures	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Par énergie dans l'unité d'origine (s'il est disponible)	Par énergie en kWh _{EF}	En kWh _{EP}	€ TTC
CONSOMMATION TOTALE D'ENERGIE tous usages	104455	97186 kWh _{EF}	146331 kWh _{EP}	7159 € TTC

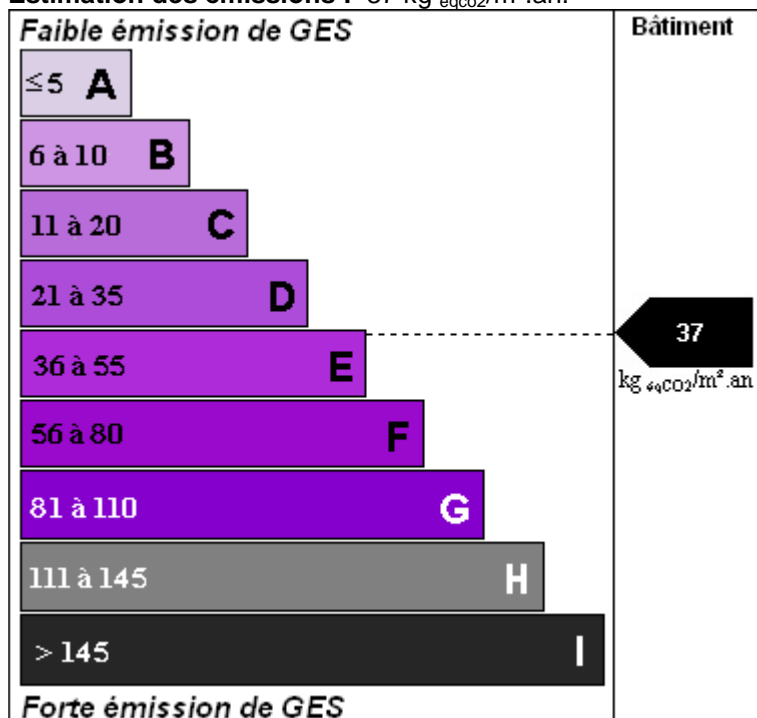
Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation conventionnelle : 305 kWh_{EP}/m².an



Emission de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Estimation des émissions : 37 kg_{éqCO2}/m².an.



Descriptif du lot proposé à la vente et de ses équipements

Lot	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire
Murs : Murs en blocs de béton creux et bardage en acier galvanisé	Système : Gaz - PAC type split	Système : Chauffe-eau électrique entre 5 et 15 ans
Toiture : Terrasse – bac d'étanchéité alu	Emetteurs : Tubes radiant basse temperature BTL 30 - Split	Climatisation : oui
Menuiseries : Métal et PVC	Inspection > 15 ans :	
Plancher bas : Dalle béton sur terre-plein		
Energies renouvelables :	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	KWhEP/m².an KWhEP/m².an
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :		

La valeur du présent rapport n'est effective et notre responsabilité engagée qu'après le règlement de la facture s'y rapportant

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents locaux entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

Energie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc...). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Energie constate au niveau national.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien indiquée par les compteurs ou les relevés.

Energies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure et utilisées dans partie privative du lot.

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son local (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent notamment le chauffage et le refroidissement, l'eau chaude sanitaire, le confort d'été, l'éclairage,...

Gestionnaire énergie

- Mettez en place une planification énergétique adaptée à votre entreprise.

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentés dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices

Mesures d'amélioration	Commentaires
Envisager le changement d'E.C.S par la pose d'un ballon type NFB ou thermodynamique	Entre 130 et 730 € H.T. par appareil

Commentaires :

Le DPE Vente a été établi en l'absence de méthode et de modèle de rapport spécifiquement et réglementairement adaptés à la location de biens immobiliers à usage autre que d'habitation.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.gouv.fr